



Rapport annuel 2007

19 juin 2008

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de Vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, a été préparé par Transfert Environnement puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	3
2.	ACTIVITÉS DU COMITÉ	6
3.	PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS.....	8
3.1	LES PLAINTES DES CITOYENS.....	8
3.2	LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS	9
3.3	LE COMITÉ TECHNIQUE AGRICOLE	9
3.4	LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT.....	10
3.5	MODIFICATIONS DES INSTALLATIONS DE GAZ MÉTRO	11
3.6	LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU SITE.....	11
4.	RÉSULTATS.....	13

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations au gestionnaire pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants du secteur de la santé et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres. Il est ensuite affiché publiquement dans les municipalités environnantes.

Les membres du Comité se réunissent au moins quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu. Lors de ces réunions, certains dossiers spécifiques peuvent mener à la création de sous-comités en charge d'étudier les éléments en question et d'informer les autres membres du Comité.

Finalement, un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel s'intègre dans le plan de communication qui a été adopté en 2005 par le Comité de vigilance, dont le but est de faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité. Dans ce plan, le Comité a également insisté sur son indépendance d'action et de diffusion d'information par rapport à WM.

Fin 2007, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité	Yvon Berthiaume
		Lorraine Couët
		Robert Proulx
		André Boucher
		Roger Landry
		Robert Vedrine
		Mme Dominique Berger
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	Yvon Brière/ Louise Melançon
	MRC de la Rivière du Nord	Danielle Simard
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Christian Leclair
	Municipalité de Saint-Hippolyte	Louise Lalonde / Geneviève Simard
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	Jean-Pierre Deschênes/ Georges Raymond
	Conseil régional de l'environnement de Laurentides	Martin Drapeau
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Danielle Larouche
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Sonia Paquette
Représentant du milieu agricole	Norfraises	Renée Latour

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	Daniel Brien
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site	Simon Mercier
	Directeur des affaires publiques	Martin Dussault

Animateur	Transfert Environnement	André Delisle
Rapporteur	Transfert Environnement	Michaël Guillot/ Marie-Noëlle Sergerie

Certaines personnes ressources ont également été invitées lors des réunions sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2007, les personnes ou groupes suivants ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organismes	Personnes ressources	Sujets abordés
Golder et Associés	M. Jimmy Côté	Rapport sur la qualité des eaux souterraines au Comité de Sainte-Anne-des-Plaines
Gaz Métro	M. Charles Bergevin	Visite des équipements de Gaz Métro et installation d'un nouveau brûleur.

Le présent rapport, le troisième du Comité, expose les activités et les dossiers majeurs qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2007, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2007 soit le 5 avril, le 14 juin, le 13 septembre et le 6 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 5 avril	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite des installations de Gaz Métro (1^{ère} partie de la réunion); ➤ Rapport d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des actions de Gaz Métro sur les odeurs; • Comité technique agricole; • Comité de Sainte-Anne-des-Plaines; • Registre des plaintes; • Suivi des actions sur les goélands; • Correspondance avec le MDDEP sur le suivi de la qualité de l'air; ➤ Information sur le projet de développement du site : <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'inclure le Comité dans le processus d'analyse du projet.
Réunion du 14 juin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes; • Suivi des modifications des installations de Gaz Métro; • Avancement des travaux du système de traitement des eaux; • Comité technique agricole; ➤ Suivi des actions sur les goélands; ➤ Rapport sur la qualité des eaux souterraines au Comité de Sainte-Anne-des-Plaines.
Réunion du 13 septembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retour sur la formule de pré-consultation entourant le projet de développement 2010; ➤ Rapport d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes; • Suivi des activités d'abattage sélectif des goélands; • Retour sur la visite des installations de Gaz Métro, du réacteur biologique séquentiel (RBS) et des bureaux administratifs; • Rapport sur l'incendie survenu début août 2007; • Avis d'infraction du MDDEP; • Démantèlement des anciens bassins de traitement; • Réponse du MDDEP à la lettre sur le suivi de la qualité de l'air; ➤ Entente sur les compensations agricoles; ➤ Rapport annuel 2006; ➤ Point d'information : <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des matières radioactives.

Date	Sujets traités
Réunion du 6 décembre	<ul style="list-style-type: none">➤ Rapport d'activités :<ul style="list-style-type: none">• Pré-consultation sur le projet de développement;• Registre des plaintes;• Suivi des actions sur les goélands;• Qualité de l'air : Réponse du MDDEP;• Action de communication (site web);➤ Demandes de modification du décret d'autorisation :<ul style="list-style-type: none">• Arrêt du suivi de la qualité de l'air,• Modification du point de rejet des eaux usées;➤ Comité technique agricole : rapports des activités et présentation de l'entente;➤ Point d'information :<ul style="list-style-type: none">• Nouveautés techniques.

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les sujets abordés en 2007, les dossiers principaux sont les plaintes reçues, le contrôle des goélands, les activités du Comité technique agricole, le projet de développement du site, les modifications des installations de Gaz Métro, ainsi que le suivi des autres activités du site.

3.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes relatives au site, soit à la municipalité, au MDDEP ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

Trois plaintes ont été reçues en 2007 soit :

Date	Nature	Mesures correctives
13 mars	Odeurs de biogaz	Branchement des nouveaux puits de captage du biogaz au réseau de collecte.
29 juin	Goélands	Suivi et, au besoin, utilisation de méthodes d'effarouchement.
3 juillet	Odeurs de biogaz	Finalisation rapide des travaux.

Durant l'année 2007, les plaintes concernaient surtout des problèmes d'odeurs causés par des travaux de forage nécessaires pour le branchement des nouveaux puits de captage des biogaz et d'autres travaux réalisés dans les tranchées de collecte.

Des mesures correctives ont été mises en place et WM a assuré le Comité que les citoyens seraient dorénavant avertis lors de travaux d'entretien ou d'amélioration du système de biogaz pouvant causer des problèmes d'odeurs. Ce qui a été fait depuis.

En ce qui a trait à la plainte reliée à la présence des goélands, WM s'est rendu sur place afin d'effectuer un suivi. Or, comme à ce moment aucun goéland n'était sur les lieux, WM a suggéré au plaignant de transmettre ses observations afin d'effectuer un suivi régulier de la situation. WM a aussi proposé de lui fournir un système d'effarouchement pour éloigner les goélands de sa propriété.

3.2 Le contrôle des goélands

Le dossier des goélands est un dossier récurrent depuis la création du Comité en 2004. Plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années afin de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

Depuis 2005, le Comité, en collaboration avec WM, a entrepris des démarches afin d'obtenir un permis d'abattage sélectif, en complément des mesures d'effarouchement déjà en place.

C'est finalement à la fin de l'année 2006 que la procédure a porté fruit et qu'un permis a été octroyé par le Service canadien de la faune (SCF).

Valide pour une période de trois ans, ce premier permis d'abattage sélectif au Québec autorise WM à réaliser son programme d'abattage du 1er avril au 15 octobre de chaque année, soit pour une durée annuelle de 21 semaines.

Le programme a débuté à l'hiver 2007 par une période de comptage afin d'évaluer la population de goélands et de planifier le projet. Le nombre de goélands fut alors estimé à environ 6 000 oiseaux. Deux mois après le début des activités d'abattage, soit à la fin du mois de mai, la population de goélands avait déjà grandement diminué : 1 000 oiseaux étaient alors recensés à ce moment.

Pendant la première année de mise en oeuvre, les résultats permettent de conclure à l'efficacité du programme et des mesures mises en place. Le nombre moyen de goélands a non seulement diminué au site, mais aussi en périphérie. Par ailleurs, il a été noté que dès que les mesures d'abattage sont suspendues, malgré le retour des anciennes mesures d'effarouchement, les goélands reviennent aussitôt au site.

Les résultats du programme d'abattage sélectif sont présentés périodiquement par WM lors des réunions du Comité de vigilance. Ces résultats sont alors comparés avec les observations des membres du Comité, qui sont chargés de noter les faits pertinents concernant la présence des goélands au site et en périphérie. Le contrôle des goélands est donc un dossier d'importance pour le Comité qui est chargé d'effectuer le suivi des résultats du programme d'abattage sélectif.

3.3 Le Comité technique agricole

Depuis sa création en 2003, le Comité technique agricole (CTA) a pour mandat de s'assurer que la communauté agricole soit compensée pour l'utilisation des terres agricoles perdues aux fins de l'enfouissement, c'est-à-dire d'évaluer les impacts du projet de WM sur le milieu agricole et de développer des mesures d'atténuation et de compensation à cet effet. Le CTA a aussi pour mission de surveiller la gestion environnementale du site d'enfouissement et d'effectuer le suivi de la mise en place des mesures prévues au plan de sécurisation.

En 2007, les responsabilités du CTA en ce qui a trait aux activités de vigilance et de suivi communautaire ont été relayées au Comité de vigilance, qui assume depuis l'ensemble des tâches de surveillance des activités du site.

En ce qui a trait au programme compensatoire pour le milieu agricole, les responsabilités du CTA en la matière seront transférées, dès le début de l'année 2008, à un organisme sans but lucratif (OSBL). Les activités du CTA prendront donc fin avec la mise sur pied de cet organisme, composé de bénévoles du milieu agricole, chargé de gérer les fonds versés par WM dans le Fonds de valorisation agricole et de les redistribuer selon les modalités qui seront déterminées par les bénévoles siégeant au sein de l'OSBL.

Lors de la dernière réunion du Comité de vigilance, le 6 décembre 2007, le rapport d'activités du CTA a été présenté aux membres du Comité. Outre, les questions ayant trait au fonctionnement de l'OSBL en charge du Fonds de valorisation agricole, les points abordés ont principalement porté sur les principes à partir desquels se fera l'octroi des compensations financières.

Au cours de la prochaine année, le Comité de vigilance continuera à suivre les déroulements dans ce dossier.

3.4 Le projet de développement

La capacité présentement autorisée pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie devrait atteindre sa limite au cours de l'année 2010, si la quantité de matières acheminées est maintenue au rythme actuel. Étant donné la multitude d'étapes nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'autorisation par le MDDEP, WM a entrepris au printemps 2007 les démarches en vue de présenter un nouveau projet de développement pour son lieu d'enfouissement.

Dès septembre 2007, WM a engagé une démarche de consultation similaire à celle instaurée en 2003 afin d'informer et de consulter les personnes concernées sur les différentes options prioritairement envisagées pour le projet de développement de 2010. Le Comité de vigilance a été informé des démarches entreprises par WM dès le dépôt de l'avis de projet au MDDEP en avril 2007 et a aussi été invité à participer au processus d'analyse du projet. Les membres du Comité ont toutefois jugé préférable de ne pas intervenir dans le cadre de la consultation en cours sur les impacts du projet de développement. Ils ont néanmoins été informés périodiquement des activités et du contenu des consultations.

WM tient particulièrement à informer les membres du Comité du projet de développement, ce qui leur permettra de suivre le dossier de près au cours des prochaines années.

3.5 Modifications des installations de Gaz Métro

Depuis 2005, Gaz Métro est en charge de comprimer et d'assécher les biogaz en provenance du lieu d'enfouissement de WM à Sainte-Sophie, afin de les transporter en direction de l'usine de Cascades à Saint-Jérôme. Le procédé industriel utilisé par Gaz Métro pour faire ces opérations est une innovation technologique. Il s'agit pour l'entreprise de s'assurer que le gaz transporté chez Cascades soit utilisable par la papetière. L'assèchement des biogaz génère des eaux malodorantes qui sont brûlées à l'aide d'un système de brûleur.

Au cours de la dernière année, certains problèmes d'odeurs en périphérie du site ont été attribuables aux défaillances des installations de compression du biogaz opérées par Gaz Métro. Le Comité de vigilance et WM se sont alors entendus avec les dirigeants de Gaz Métro afin que des mesures soient prises pour régler les problèmes. Depuis, Gaz Métro a installé un nouveau système plus performant et efficace que le précédent pour filtrer les biogaz.

À l'hiver 2007, le Comité de vigilance a effectué une visite des installations de Gaz Métro au cours de laquelle les membres ont pu observer l'origine des problèmes d'odeurs rencontrés par le voisinage du site. Depuis, le Comité a suivi de près ce dossier, notamment en surveillant l'avancement des travaux effectués par Gaz Métro.

À l'été 2007, une seconde visite a permis aux membres du Comité de constater les améliorations apportées par Gaz Métro et de voir les nouvelles installations. Depuis le fonctionnement d'un nouveau système de brûleur, les problèmes d'odeurs associés au traitement des biogaz ont complètement disparu.

3.6 Le suivi des activités du site

Une part importante des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi et les demandes d'information sur les activités de WM à Sainte-Sophie. Au cours de l'année 2007, les dossiers suivants ont été soumis à l'attention du Comité de vigilance.

La qualité de l'air

La question de la qualité de l'air a été au coeur des activités de suivi du Comité de vigilance. Dès le début de l'été 2007, des démarches ont été entreprises par le Comité afin d'obtenir les résultats des analyses de la qualité de l'air effectuées par le MDDEP.

Des rapports d'évaluation de la qualité l'air sont envoyés périodiquement par WM depuis octobre 2005. Le MDDEP effectue l'analyse et le suivi de chacun de ces rapports. En vertu du mandat de suivi et de surveillance du Comité, les membres ont jugé qu'il était de leur devoir d'étudier les résultats du programme de suivi de la qualité de l'air du MDDEP.

À la suite de ces discussions, une lettre a donc été envoyée par le Comité afin d'inviter le MDDEP à venir rencontrer les membres et leur présenter les résultats des analyses. Dans sa

lettre réponse, le MDDEP a affirmé qu'il ne détenait pas une quantité suffisante de données pour effectuer les analyses de la qualité de l'air. Il fallait, par conséquent, attendre une année de plus afin d'effectuer l'analyse des résultats des échantillonnages de la qualité de l'air prélevés au site de WM. Le comité a exprimé sa déception face à cette réponse estimant que près de 19 mois de mesures de la qualité de l'air devraient permettre au MDDEP de venir présenter ici ses conclusions mêmes partielles. Le programme fut finalement abandonné.

Le plan de sécurisation environnementale

Le Comité de vigilance a aussi suivi de près la réalisation des derniers travaux de mise en œuvre du plan de sécurisation environnementale. À l'été 2007, des réparations ont été réalisées sur le bassin de béton du réacteur biologique séquentiel (RBS) servant au traitement des eaux. Puis, à l'automne, les anciennes lagunes ont commencé à être progressivement démantelées, entamant ainsi la dernière étape du plan de sécurisation tel que défini en 2003.

Tout au long de ces travaux, les membres du Comité de vigilance ont eu l'occasion de vérifier l'efficacité des mesures mises en place. Les résultats des tests réalisés sur les nouvelles installations furent présentés lors des réunions.

Le Comité de Sainte-Anne-des-Plaines

Pendant l'année 2007, le suivi des activités du Comité de Sainte-Anne-des-Plaines (SAP) a été un dossier récurrent au cours des réunions du Comité de vigilance. En effet, tout au long de l'année, les résultats des analyses de la qualité des eaux souterraines ont été présentés au Comité. Les membres du Comité ont ainsi eu l'occasion de vérifier le résultat des travaux effectués afin de diminuer la concentration des composés nocifs présents dans les eaux souterraines en périphérie du site. Des mesures de confinement et de décontamination sont incluses au plan de sécurisation environnementale.

Le rapport annuel du Comité SAP et le bilan du suivi de la qualité des eaux souterraines, réalisés par l'entreprise Golder Associés, ont aussi été présentés aux membres du Comité qui ont pu vérifier l'efficacité des mesures mises en place.

Modifications du décret d'autorisation

WM a effectué en 2007 une demande formelle auprès du MDDEP afin de modifier le décret d'autorisation de 2004. La demande portait sur deux points spécifiques, soit l'interruption du suivi de la qualité de l'air et la relocalisation du point de rejet des eaux traitées.

Ces sujets longuement discutés au cours des réunions du Comité en 2007.

Le Comité de vigilance a suivi de près les démarches de WM dans ces demandes au MDDEP, ainsi que la planification des travaux réalisés en vue d'effectuer ces modifications.

4. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis quatre ans déjà. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes rendus des réunions sont disponibles dans les bureaux de la MRC et les municipalités de Sainte-Sophie, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Saint-Hippolyte. Les activités du Comité ne se limitent toutefois pas à ces réunions, puisque les membres participent à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller quotidiennement les activités du site et ses impacts, en déposant notamment des plaintes auprès de WM lorsque nécessaire.

Du bilan de l'année 2007, le Comité peut se réjouir d'avoir vu aboutir ses efforts dans différents dossiers, tels que le programme d'abattage sélectif des goélands sur le site d'enfouissement et la création du Fonds de valorisation environnementale. Par ailleurs, les différentes démarches entreprises ont permis de donner une plus grande visibilité au Comité.

Un plan de communication du Comité a été élaboré en 2005 et mis en œuvre de façon formelle en 2007, en ciblant mieux les priorités et les moyens d'action. À cet effet, une proposition de site Web a été présentée lors de la dernière réunion de l'année. Les membres ont ainsi eu l'occasion de donner leur avis sur le contenu et le visuel du site avant qu'il ne soit mis en ligne.

Le président du Comité de vigilance, M. Yvon Berthiaume s'est vu renouveler par les autres membres le mandat d'agir pendant une année encore comme porte-parole du Comité.

Priorités pour 2008

Pour 2008, les membres du Comité ont déterminé les dossiers prioritaires sur lesquels ils entendent se pencher. Ces priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont également les suivants :

- Le projet de développement;
- Le Fonds de valorisation environnementale et l'OSBL en charge;
- La prévention des odeurs;
- La situation des goélands;
- Les autres nuisances (bruit, circulation, etc.);
- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau, traitement du lixiviat, qualité de l'air, traitement des biogaz, etc.).

D'autres sujets, tels que la sécurité du camionnage (surveillance et sensibilisation des camionneurs), le traitement des eaux usées, les nouvelles constructions et les modifications des services offerts au site, le projet de développement et la consultation sur ses impacts et les activités de fermeture des cellules en exploitation seront aussi à l'ordre du jour des rencontres.